

Réflexions sur la place des lettres dans l'Accompagnement personnalisé au lycée.

Sommaire :

Introduction : p. 1

Rappel du [texte](#) du 27 janvier 2010 : p. 2

Quelques [questions](#) qui se posent : p. 3-4

[Place](#) des lettres : p. 5-7

[Exemples](#) de projets de professeurs : p. 7

Conclusion : p. 8

[Annexe](#) : p.9-11

Introduction :

- a) L'AP est un **dispositif dans la continuité de l'accompagnement individualisé** à l'école élémentaire, dès la maternelle, et de l'accompagnement éducatif au collège.
- b) La compétence 1 du socle commun de connaissances et de compétences, « **La maîtrise de la langue dans toutes les disciplines** », est au cœur de la réussite scolaire, le français n'a pas le monopole de cette compétence, mais **il y joue le premier rôle** : il faut donc investir l'AP au nom de cette compétence.
- c) **Les élèves ont souhaité l'AP.** Constamment en groupes où ils sont des individus confondus dans une masse, ils veulent développer leur personnalité, que leur personne soit davantage prise en compte.
On ne peut pas dans l'AP, se mettre à côté de chacun individuellement, mais il faut donner à chacun la possibilité de développer des compétences personnelles, **à la fois dans des exercices adaptés** à ses difficultés et dans des **projets collectifs motivants**.
- d) La participation du professeur de Lettres à l'AP en 2^{nde} et en 1^{ère} peut lui permettre d'éviter de se voir attribuer dans son service une 4^{ème} voire une 5^{ème} classe entière en Français. Rappelons cependant qu'il faut considérer l'AP comme un véritable enseignement, et non pas comme un simple complément de service.

I. **Le texte du 27 janvier 2010**

1) Définitions

AP =

- Soutien / Approfondissement / Aide à l'orientation
- Distinct du face à face disciplinaire
- Pour tous les élèves

Principes d'action :

- liberté pédagogique
- réponses très diversifiées
- souplesse

2) Contenus

- appui sur les TICE
- travailler sur les compétences de base => cf. livret de compétences (LDC) du Brevet à partir de juin 2010
- travailler expression écrite et orale
- travailler l'argumentation
- développer la culture générale
- proposer des thèmes de travail et des projets individuels et collectifs
- élaborer un parcours de formation et d'orientation, notamment par une découverte in situ des métiers

3) Progression AP 2nde à Terminale :

- 2nde : faire acquérir des méthodes (communes à plusieurs disciplines, transférables) ;
- 1^{ère} : développer les compétences propres à chaque voie, articuler si possible avec TPE
- Terminale : appuyer l'AP sur les enseignements spécifiques.

On travaillera étroitement avec les professeurs documentalistes

On travaillera en collaboration avec les CPE / COP / partenaires

On évaluera l'AP en fin d'année.

II. Quelques questions qui se posent

L'aide individualisée comportait 8 élèves, et elle était disciplinaire. On travaillait généralement avec ses propres élèves. Elle ne concernait que le Français et les Mathématiques. Un certain nombre d'élèves était peu ou jamais concerné.

L'AP est tantôt disciplinaire, tantôt co-disciplinaire, et concerne tous les élèves de la classe.

Questions :

- Travailler avec ses propres élèves / Travailler avec d'autres ?

=> Les deux formules ont leurs avantages et leurs inconvénients, il ne faut pas en refuser une à priori, la configuration dépend aussi des contenus et des cycles proposés.

- Quelle structure a été mise en place dans le lycée pour ne pas se retrouver avec un trop grand nombre d'élèves ?

=> il s'agit bien sûr d'un préalable indispensable.

- Faut-il séparer les élèves qui sont en soutien et ceux qui sont en approfondissement ?

=> Voir suggestion infra.

- Faut-il proposer du disciplinaire ou de l'interdisciplinaire ?

=> Les deux...

- Peut-on évaluer les élèves en AP ?

=> on peut les évaluer mais non les noter ; mais il faut leur montrer qu'ils réinvestissent dans le cadre du cours les compétences qu'ils développent en AP : ils peuvent d'ailleurs présenter devant la classe entière des productions auxquelles ils auront travaillé en AP, et qui peuvent être notées... En outre il est recommandé d'ajouter une rubrique dédiée à l'AP dans le bulletin trimestriel.

Suggestions :

La mise en « barrette » de quelques classes permet d'alterner diverses modalités de fonctionnement, en différentes périodes (entre 4 et 6 paraît raisonnable et gérable en ce qui concerne la concertation nécessaire à la constitution des groupes et des contenus, et pour mettre en place un contrôle efficace de l'assiduité.

On peut imaginer que pendant une (ou plusieurs) période définie de l'année les élèves soient répartis dans des groupes de besoin, de niveaux, de compétences, et donc séparés en groupes distincts de soutien et d'approfondissement. Ce travail est disciplinaire ou co-disciplinaire.

En revanche, quand on travaille pendant une période définie sur un thème, ou sur un projet, dans un atelier, on peut imaginer que l'on suive de plus près certains élèves pour les « soutenir » dans leur travail, en étant à côté d'eux, et non pas en face d'eux, pendant que d'autres, plus autonomes, « approfondissent » (cf. le fonctionnement des TPE). Ce travail est disciplinaire ou co-disciplinaire.

Le co-disciplinaire commence dès que deux disciplines sont associées, comme pour les TPE. Il ne s'agit pas de s'effrayer en imaginant des dispositifs compliqués et gourmands en temps de concertation.

Un travail avec les documentalistes, c'est déjà du co-disciplinaire.

Voici un exemple (parmi bien d'autres) d'organisation par périodes :

Période 1 : entretiens, évaluations diagnostiques, repérage de compétences à acquérir ou à conforter (en utilisant notamment le LDC et le dossier scolaire), puis ateliers tournants proposant des contenus qui sont des invariants et des incontournables pour des élèves en début de 2^{nde}... (méthodes, information orientation, vie lycéenne, initiation documentation, etc.). SEPTEMBRE ?

Période 2 (disciplinaire ou co-disciplinaire) : groupes distincts de soutien et d'approfondissement, en fonction de compétences à acquérir ou à conforter. OCTOBRE ?

Période 3 (disciplinaire ou co-disciplinaire) : atelier ou projet (mini TPE) mêlant élèves en soutien et approfondissement, conçus pour que les élèves soient actifs, créatifs, et développent des compétences transversales + découverte de métiers. NOVEMBRE-DECEMBRE ?

[*Période 3 bis* : répétition de la période 2, avec de nouveaux groupes et de nouveaux sujets.

JANVIER-FEVRIER, ou bien bilan intermédiaire et période 4.]

Période 4 (disciplinaire ou co-disciplinaire) : après bilan intermédiaire et vœux provisoires, consolidation des compétences requises pour obtenir la voie souhaitée. MARS-AVRIL

Période 5 (disciplinaire ou co-disciplinaire) : répétition de la période 3 ou 4. 2 projets co-disciplinaires annuels paraissent une offre équilibrée et motivante.

III. Le français, les lettres, et l'accompagnement personnalisé

1) **Quelle place prendre dans l'AP ? une grande place !**

- 2010-2011 = année charnière critique pour les services
- Avec l'arrivée de l'AP en 1^{ère} en 2011-2012 le français peut solliciter quelques heures dans une négociation au sein du conseil pédagogique : on peut par exemple au titre de la préparation de l'EAF demander au moins 1/2h en ES et S, et au moins 1h en L (puisque l'AP est davantage centrée en 1^{ère} sur les disciplines dominantes de la voie choisie).

2) **Pistes offertes par la lecture des nouveaux programmes** : certains points semblent être particulièrement indiqués pour un travail dans le cadre de l'AP : projets, ateliers thématiques, productions.

Dans le préambule :

Parmi les finalités de l'enseignement des lettres on lit notamment :

« le développement d'une attitude autonome et responsable, notamment en matière de recherche d'information et de documentation ».

La lecture et l'étude de textes majeurs du patrimoine « s'effectue, à l'écrit comme à l'oral, au travers d'activités variées et d'exercices réguliers qui constituent autant de moyens de construire des connaissances et de développer des capacités chez les élèves ».

Dans les compétences visées :

« Connaître la nature et le fonctionnement des médias numériques, et les règles qui en régissent l'usage » ;

« Etre capable de rechercher, de recueillir et de traiter l'information, d'en apprécier la pertinence, grâce à une pratique réfléchie de ces outils » ;

« Etre capable de les utiliser pour produire soi-même de l'information, pour communiquer et argumenter. »

« L'acquisition de ces connaissances et de ces capacités va de pair avec des attitudes intellectuelles qui se caractérisent par la curiosité, l'ouverture d'esprit, l'aptitude à l'échange, l'appropriation personnelle des savoirs et la créativité ».

Mise en œuvre :

En seconde ces apprentissages [...] « prennent appui sur les acquis du collège », visent à développer l'autonomie de l'élève, sa capacité d'initiative dans les démarches [...].

En 1^{ère}, l'accent est mis sur « la perspective de l'examen final (EAF).

Le programme de la classe de seconde :

OE Le roman et la nouvelle au XIXème :

« L'influence de la photographie sur les romanciers du XIXème peut également faire l'objet d'un travail avec les élèves » => AP !

Ou bien, en co-disciplinarité avec les sciences, l'influence de la révolution industrielle sur la littérature et les arts au XIXème => AP !

OE Tragédie ou comédie classique :

On pourrait imaginer un travail, « en relation avec les LCA » sur «les personnages types de la comédie » et « les figures historiques ou légendaires qui ont inspiré la tragédie ». => AP !

OE La poésie du XIXème au XXème : du romantisme au surréalisme :

On pourrait suggérer un travail, « en relation avec l'HDA », permettant d'aborder, aux XIXème et XXème siècles, certains aspects de l'évolution de la peinture et des arts visuels, du romantisme au surréalisme » => AP !

Se constituer son anthologie personnelle => AP !

OE Genres et formes de l'argumentation : XVIIème et XVIIIème siècles :

« En relation avec les LCA, choix de textes et de documents permettant de donner aux élèves des repères concernant l'art oratoire et de réfléchir à l'exercice de la citoyenneté » [...] « les genres de l'éloquence » [...] « les règles de l'élaboration du discours (*inventio, dispositio, elocutio, memoria, actio*) » => AP ! nombreux ateliers possibles : la fabrique du discours, analyse de discours électoraux, officiels, commémoratifs etc.

Chapitre Etude de la langue :

Activités et exercices :

Lire et analyser des images, fixes et mobiles

S'exercer à la prise de parole, à l'écoute, à l'expression de son opinion, et au débat argumenté

Mémoriser des extraits

Mettre en voix des textes

Exposé oral

Entretien oral

=> AP !

3) La question du soutien et de ses contenus

Le soutien en français :

- Faut-il y refaire les devoirs peu réussis ? Il s'agit d'une demande fréquente des élèves)
- Faut-il y préparer en amont les contrôles ? (également une demande des élèves)
- Peut-on assurer du soutien au-delà d'une quinzaine d'élèves ? Non.
- Le soutien en français : est-il utile, efficace, productif d'y faire des révisions de bases ou des exercices supplémentaires ? Si oui, plutôt en début d'année, ou après les vœux provisoires de janvier-février ?
- On peut concevoir des exercices d'entraînement (cf. [annexe](#) infra).

Ces contenus sont proches de l'ex AI : on peut concevoir des cycles courts de 3 ou 4 séances, sur des sujets voisins de ce que l'on fait en cours, dans une progression allant de la lecture et l'analyse vers la production.

Mais ces exercices ne devraient pas constituer plus de la moitié de l'enveloppe annuelle de l'AP.

Il faut absolument insérer des projets dans l'enveloppe annuelle des 72h !

4) Exemples de projets disciplinaires et/ou co-disciplinaires

Il est très souhaitable de concevoir des projets mobilisateurs dans lesquels les élèves développent des compétences transversales en s'informant, recherchant, produisant.

A titre d'exemples plusieurs professeurs de l'académie de Strasbourg vous proposent des scénarios pédagogiques, expérimentés cette année dans leurs classes et dans leurs groupes AP :

PROJET	Proposé par :
ART-NATOMIE	Mme Fromholtz : Lycée Marguerite Yourcenar, Erstein
REGARDS CROISES	M. Klakocer : Lycée Marie Curie, Strasbourg
LECTURE A HAUTE VOIX SEMAINE DE LA PRESSE ROMAN-PHOTO	Mme Speich : Lycée le Corbusier, Illkirch-Graffenstaden
DONNONS LA PAROLE AUX ŒUVRES (Activité AP intégrée dans une séquence sur la poésie)	Mme Wieder, Lycée Jean-Jacques Henner, Altkirch

Nous vous invitons à les découvrir :

http://www.ac-strasbourg.fr/disciplines/lettres/lettres_et/view

En guise de conclusion :

Dans un lycée Y un professeur (d'anglais) propose pour l'AP un thème fédérateur « Le langage au centre de tout » (cf. la Maîtrise de la langue dans toutes les disciplines au collège, compétence 1 du socle), qui serait une bonne piste à explorer pour construire le projet AP autour de quelques principes :

- définition de cycles
- proposition de projets motivants rendant les élèves actifs et acteurs
- ouverture vers les autres disciplines, en commençant modestement par association de 2, voire 3 disciplines pour faire réaliser des « tâches complexes » (cf. [annexe](#) infra).
- constitution de groupes de besoins pour développer des compétences : à cet égard une formation sur le LDC est indispensable pour les professeurs de Lycée dont la très grande majorité ignore tout du socle commun.

Enfin, pour définir et construire la place du français dans l'AP, il est fondamental que les professeurs de lettres des lycées prennent connaissance des programmes du collège, mais aussi du livret de compétences qui devra être validé à compter de juin 2011 pour obtenir le diplôme du brevet (cf. [annexe](#) infra).

Le site Eduscol recense les ressources mises en ligne dans les académies :

<http://eduscol.education.fr/cid52138/accompagnement-personnalise-ressources-pedagogiques.html>

ANNEXE

Pistes de réflexion pour organiser l'AP

(janvier 2011, Gilbert Guinez, IPR de Lettres, Strasbourg, lors d'une réunion pédagogique)

Privilégier une approche par compétences (cf. livret personnel de compétences : fin du collège = palier 3)

Téléchargez ce livret sur le site EDUSCOL :

http://media.education.gouv.fr/file/27/02/7/livret_personnel_compences_149027.pdf

NB : Le français et les lettres sont plus particulièrement partie prenante **des compétences en gras 1, et 4**, et sont également concernées par les compétences 5, 6, 7.

Les compétences sont déclinées en 7 domaines :

1. **Maîtrise de la langue dans toutes les disciplines**
2. LV
3. Culture scientifique
4. **Culture humaniste**
5. TICE
6. Autonomie et initiative
7. Compétences sociales et civiques

A télécharger sur Eduscol ou sur la rubrique MDL (maîtrise de la langue) du site Lettres de Strasbourg :

⇒ **Explorez les ressources de la rubrique** « maîtrise de la langue » de la rubrique « Lettres » de l'académie de Strasbourg (cf. courrier IPR du 25 novembre 2010) : conférence de M. Boimare, expérience mulhousienne, fichier des IPR. :

http://www.ac-strasbourg.fr/disciplines/lettres/maitrise_de_la_langu/view

Concevoir des séances d'entraînement (plutôt en soutien mais pas seulement) !

- travailler sur des mots-clés mis au tableau à partir d'une conférence audio, d'un échange sur une lecture ou sur un thème : écrire un texte à partir de ces mots, ou récapituler oralement l'essentiel des propos à partir de ces mêmes mots. Alternier lecture / échange oral / écriture en variant l'ordre de ces opérations.
- idem mais à partir de notes prises individuellement sur un brouillon.
- s'entraîner à présenter un exposé oral, en équilibrant les temps de lecture et ceux d'improvisation à partir d'un canevas et de mots-clés.
- s'entraîner à la lecture à voix haute : fluidité, expressivité, débit, timbre etc.
- rédiger des conseils pour un tiers sur un sujet donné.
- désinhiber la prise de parole à partir de commentaires d'images (par exemple publicitaires, très « porteuses », mais aussi artistiques ou caricaturales) : décrire, analyser, interpréter, aller du dénoté au connoté, aller de la description objective vers l'interprétation plus subjective, ou bien au contraire des impressions / émotions, vers l'analyse objective et technique.

⇒ 2 ressources très précieuses du SCEREN :

- Individualiser l'aide en français, CRDP de Nice, 2004
- Pratiques d'écriture au lycée, CRDP de Versailles, 2006

Réaliser des « tâches complexes » sur un cycle de séances (on suivra de plus près quelques élèves en soutien, en laissant de l'autonomie et en complexifiant la tâche pour ceux qui approfondissent).

Plutôt que des batteries d'exercices ponctuels (qui ne sont pas totalement à bannir, bien sûr), privilégier la réalisation et la production de « tâches complexes » pour lesquelles l'élève devra acquérir, réactiver, mobiliser des compétences, « en situation ».

Exemples de « tâches complexes » inscrites dans un scénario pédagogique :

- repeindre une pièce : choisir types de peinture et couleurs, calculer les quantités nécessaires et les coûts des produits, le temps nécessaire, etc. le coût de la main d'œuvre etc.
- rédiger la quatrième de couverture d'un roman pour une édition de poche.
- présenter un exposé oral s'accompagnant d'une présentation assistée par ordinateur (en évitant les pièges du « diaporama »).
- préparer et réaliser une interview radiophonique : sujets, contenus, choix des interlocuteurs, du questionnement, du rythme, du ton, enregistrement en direct.
- réaliser une exposition.
- rédiger plusieurs comptes-rendus adaptés en fonction des destinataires et/ou des supports : une exposition, un spectacle, une conférence, un film, un reportage, un documentaire, une lecture analytique, un débat, l'exposé d'un camarade, etc.

...

Réflexions sur les cycles de soutien et d'approfondissement

Qui assure le soutien ?

Selon les choix du conseil pédagogique, les alignements horaires choisis, et les professeurs impliqués dans le dispositif, le soutien est assuré par :

- 1) Des professeurs en charge de la classe ou des classes, et des professeurs documentalistes.
- 2) Des professeurs extérieurs à la classe, dont des professeurs documentalistes.

Dans les deux cas il est souhaitable :

- > que les professeurs représentent plus de deux disciplines.
- > de mettre en place des ateliers disciplinaires et transdisciplinaires.
- > que l'ensemble de l'équipe pédagogique soit partie prenante (par exemple en signalant des élèves en difficulté, en suggérant des pistes de travail, voire en assurant un atelier de soutien de façon ponctuelle).

Un outil : l'entretien

Accorder du crédit à la parole de l'élève ; le découvrir par son discours avant de l'évaluer par ses travaux.

Un entretien avec chaque élève : une fiche préparatoire à l'entretien (qui donne des pistes mais n'est pas un carcan) est distribuée par le professeur principal à la demi-journée de rentrée.

Des entretiens sur une 1/2 journée « d'accueil » (ou « d'intégration ») sont organisés en fin de semaine 1 ou en début de semaine 2. Ils sont conduits par 4 à 5 professeurs par classe (parmi lesquels le Professeur principal et les professeurs « AP »).

On n'attend dans cet entretien ni confession ni contrition ; on veillera à mettre l'élève en confiance, en ménageant quelques relances, et à souligner ses compétences, ses goûts et ses acquis.

Cycle 2 : semaines 2, 3 et 4 : des ateliers de découverte tournants proposés à tous

A raison de 2 fois une heure sur trois semaines, tous les élèves pourraient au mois de septembre participer à 6 ateliers différents :

Voici 6 idées de contenus :

- > Espaces numériques de travail : TICE et ENT. Technique, pratique, déontologie...
- > Le CDI : présentation des lieux, initiation à la recherche documentaire.
- > Orientation : auto-documentation au CDI ; le site ONISEP (« mon orientation en ligne ») ; le [webclasseur](#) ; le CIO ; le COP (Conseiller d'orientation - psychologue).
- > La vie lycéenne ; le règlement intérieur ; l'heure de vie de classe ; la maison du lycéen ; le CPE (Conseiller principal d'Éducation) ; les assistants d'éducation.
- > Le travail en autonomie. Les espaces, les temps, l'organisation, le travail personnel dans la classe, hors la classe, le cas échéant, les assistants pédagogiques, les assistants de langue.
- > Rencontre avec l'infirmière, l'assistante sociale.

Voici quelques exemples d'ateliers portant sur des compétences nécessaires et utiles dans plusieurs disciplines :

- > Travailler sur des échelles de chiffres et sur des proportions, interpréter des tableaux, des schémas : Histoire-Géographie, Sciences économiques, Mathématiques, Sciences physiques, SVT, etc.
- > Travailler sur l'articulation logique d'un propos (chronologie, connecteurs logiques, causes et effets, réfutation, raisonnement concessif...) : nombreuses disciplines, surtout littéraires.
- > Écrire et réécrire : le brouillon ; la mobilisation des connaissances et des notions ; les mots-clefs ; le premier jet ; raturer ou effacer ; rédiger, relire, corriger ; du bon usage du traitement de texte etc.
- > Savoir prendre en notes un cours (propreté, lisibilité, organisation, rigueur...)
- > Stratégies pour prendre la parole à l'oral ; l'improvisation ou la construction à partir de mots-clefs ; les codes de l'oral ; les exercices d'entraînement progressif...
- > Stratégies pour apprendre à apprendre, pour mémoriser, réinvestir

Proposer un projet selon le principe d'un mini TPE :

- > le projet est encadré, accompagné, soutenu.
 - > le projet est réalisable, adapté, et débouche sur une production, digne d'être exposée, présentée, publiée.
 - > un carnet de bord, de suivi, permet de visualiser les difficultés, les progrès, les réussites.
- Mais parallèlement au projet, peut-être faut-il accorder un temps pour répondre aux soucis ponctuels, par exemple disciplinaires, de certains élèves, qui pourraient avoir besoin d'une aide à la compréhension du cours.